

Prangins, le 2 octobre 1979

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINSPréavis No 23/79

Concerne: Demande de crédit de Frs. 587'000.-- relatif à la construction de collecteurs eaux claires et eaux usées, ainsi que la réfection des rues du village (tronçon rue des Alpes-La Place et Général Guiguer- Sous le Château).

Délégué municipal: M. Arthur Cailler

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Pour suivre au programme d'épuration des eaux, la Municipalité a prévu dans son budget 1978-1979, les sommes nécessaires pour la construction des collecteurs du village. Les travaux se feront par étapes, suivant les finances de la Commune.

En deuxième étape du programme de transformation des installations souterraines du village, après la réfection des chemins de Trembley et de la Cure, figurent la rue des Alpes et la Place, ainsi que le collecteur de l'avenue Guiguer-rue Sous le Château.

Ces travaux de transformations entraînent la réfection du revêtement de la chaussée et les aménagements latéraux de celle-ci.

Le collecteur existant unitaire pour les eaux usées et les eaux claires sera remplacé par deux conduites. L'une pour les eaux usées qui sera raccordée au collecteur "les Fossés-les Abériaux", sous le Château, dans le chemin de la Bossière, l'autre pour les eaux claires qui sera raccordée dans l'aqueduc existant sous le parc du Château. Cette amélioration s'inscrit dans le programme de l'épuration des eaux usées de la Commune.

Pour l'eau potable, les conduites haute-pression et basse-pression empruntent le tracé de la réfection. Les contrôles effectués sur les mêmes conduites lors de la première étape ont démontré que leur remplacement était nécessaire. Cela permettra en plus d'augmenter le diamètre de la conduite basse pression jusqu'alors insuffisant sur ce tronçon (\varnothing 135 mm).

Parallèlement à ces travaux d'infrastructure, les autres services soit gaz, électricité et téléphone procéderont aux transformations et améliorations jugées nécessaires.

La Municipalité a mandaté le Bureau d'ingénieurs Müllner, Guignard et Wiezik à Prangins, pour établir les plans, devis estimatif et rapport relatifs à un projet qui sera soumis à l'enquête publique de 30 jours et mis en soumission.

Le devis estimatif pour ces travaux se monte à Frs. 480'000.-- pour le tronçon "Rue des Alpes-La Place". Pour le tronçon "Sous le Château-avenue Guiguer", le devis est de Frs. 102'000.--. A noter qu'une variante a été étudiée pour le passage du collecteur dans l'aqueduc. Cette solution qui aurait l'avantage d'éviter l'ouverture d'une fouille à travers le parc du Château, reviendrait un peu plus chère (Frs. 5'000.--). Cette plus-value semble être minime en comparaison des risques de dépérissement apportés à certains arbres du parc par la proximité des travaux de creuse.

La récapitulation des chapitres de ces devis est la suivante:

1.- Tronçon "Rue des Alpes-La Place"	Frs. 480'000.--
2.- Tronçon "Sous le Château-Avenue Guiguer"	Frs. 102'000.--
3.- Variante "Parc du Château"	Frs. 5'000.--
	<u>Frs. 587'000.--</u>
	=====

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

vu le préavis No 23/79 concernant une demande de crédit de Frs. 587'000.-- relatif à la construction de collecteurs eaux claires et eaux usées, ainsi que la réfection des rues du village (tronçon: rue des Alpes-La Place et Général Guiguer-Sous le Château),

lu le rapport de la Commission chargée d'étudier ce projet, attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1/ d'autoriser la Municipalité à construire des collecteurs eaux claires et eaux usées, ainsi que la réfection des rues du village (tronçon: rue des Alpes-La Place et Général Guiguer-Sous le Château).

2/ de lui accorder le crédit nécessaire à ces travaux de Frs. 587'000.--.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 1 octobre 1979 pour être soumis au Conseil Communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

F. Mathey

Le Secrétaire

A. Badel